

En Auvergne-Rhône-Alpes, sur l'ensemble de la saison d'été, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques (hôtels, campings et autres hébergements collectifs) est encore loin de retrouver le niveau de la période antérieure à la crise sanitaire. Les trois types d'hébergement sont concernés par la baisse du nombre de nuitées. Les campings sont toutefois ceux qui ont le mieux résisté à cette crise et leur fréquentation dépasse maintenant celle des hôtels.

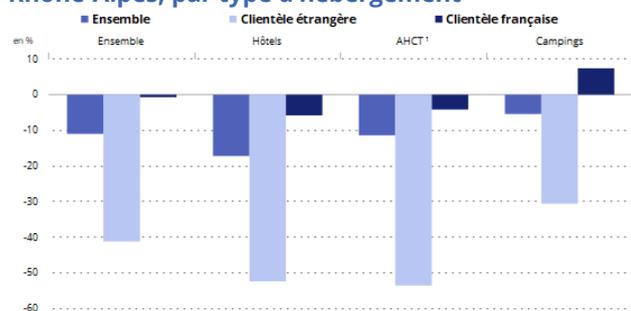
Durant les quatre mois de la saison d'été 2021 (de mai à août), la fréquentation touristique s'établit à 23,7 millions de nuitées dans les hôtels, campings et autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT) de la région.

## La fréquentation touristique est loin du record de 2019

En 2021, sur l'ensemble de la saison estivale, la fréquentation de tous les types d'hébergements a diminué en Auvergne-Rhône-Alpes, mais de façon moins marquée qu'en France métropolitaine (-11 % contre -19 %).

La clientèle étrangère a été beaucoup moins présente qu'à la même période de 2019 (avec une baisse de 41 % du nombre de nuitées), contrairement à la clientèle résidente (-0,7 %), en lien avec la crise sanitaire et les restrictions de circulation internationales toujours à l'œuvre ► **figure 1**.

## ► 1. Évolution du nombre de nuitées, entre 2019 et 2021, au cours de la saison estivale, en Auvergne-Rhône-Alpes, par type d'hébergement



¹ Autres hébergements collectifs de tourisme

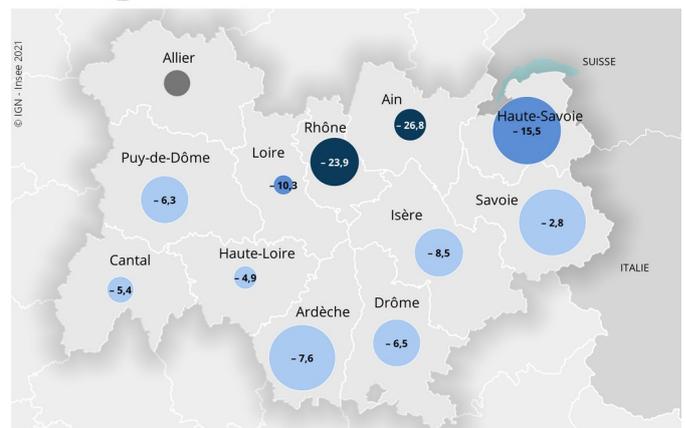
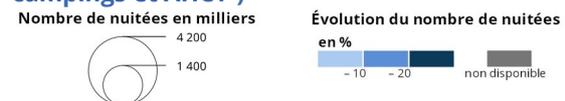
**Lecture :** entre 2019 et 2021, en Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre de nuitées enregistrées dans les campings a diminué de 5 %. La clientèle étrangère a diminué de 31 % alors que la clientèle française a augmenté de 7 %.

Source : Insee en partenariat avec les Comités départementaux et régionaux du tourisme, Enquête Hébergements collectifs 2019 - 2021, données provisoires au 25/10/2021.

Si la reprise des activités touristiques a été progressive, suivant le rythme de la levée des restrictions et la mise en place du passe sanitaire, la fréquentation sur l'ensemble de la saison estivale reste

globalement en baisse ► **figure 2**. Les mois de mai et juin ont ainsi été particulièrement dégradés (-39 % et -33 % par rapport à 2019), tandis que le nombre de nuitées enregistrées en juillet et en août se rapproche de celui des années précédentes (-4 % et +0,3 % par rapport à 2019). Les touristes étrangers, même s'ils ont été globalement moins présents, sont progressivement revenus au fil des mois (de -82 % en mai à -26 % en août).

## ► 2. Fréquentation de la saison d'été 2021 et évolution entre les saisons estivales 2019 et 2021 (hôtels, campings et AHCT¹)



¹ Autres hébergements collectifs de tourisme

**Lecture :** au cours de la saison d'été 2021, 4,2 millions de nuitées ont été enregistrées dans l'ensemble des hébergements touristiques de Haute-Savoie, soit 15,5 % de moins qu'en 2019. Source : Insee en partenariat avec les Comités départementaux et régionaux du tourisme, Enquête Hébergements collectifs 2019 - 2021, données provisoires au 25/10/2021.

## Les hôtels redémarrent en douceur

En 2021, au cours de la saison estivale, 7,4 millions de nuitées ont été enregistrées dans les hôtels de la région. La fréquentation hôtelière est en retrait de 17 %, comparée à celle de l'été 2019, précédant la

crise sanitaire ► **figure 3**. Elle diminue fortement au mois de mai (- 46 %), puis la baisse devient moins sévère et la tendance s'inverse en août où la fréquentation augmente de + 3 % par rapport à 2019. Cette amélioration de la fréquentation au fil de la saison se retrouve dans toutes les catégories d'hôtel, mais de façon plus ou moins marquée selon leur classification. Ainsi, l'hôtellerie haut de gamme (de 3 à 5 étoiles), majoritaire en termes de nuitées (61 % en 2021), affiche une évolution similaire à la moyenne régionale. La fréquentation de ces établissements a diminué de 17 % par rapport à l'été 2019 avec une forte chute en mai (- 49 %) pour finir en hausse en août (+ 4 %). L'hôtellerie non classée, cumulant 16 % des nuitées de l'été 2021, est la seule catégorie où la fréquentation est en hausse sur l'ensemble de la saison (+ 2 % par rapport à 2019). La baisse y est moins marquée en mai (- 26 %) et en juin (- 19 %), et l'évolution repart à la hausse dès le mois de juillet (+ 18 %) pour atteindre + 22 % en août.

Globalement, c'est dans l'Ain, le Rhône, en Isère et dans la Loire que la baisse de fréquentation est la plus forte (respectivement - 36 %, - 26 %, - 20 % et - 19 %).

La baisse de fréquentation dans le Rhône (- 26 %) est accentuée par l'importance de sa clientèle non résidente en cette année de crise sanitaire et de restriction de circulation à l'international. La Haute-Savoie, autre département très touristique de la région et également très dépendant de la clientèle internationale, affiche cependant un bilan moins dégradé (- 16 %) grâce à une hausse sensible de sa clientèle résidente. La hausse de la fréquentation résidente caractérise également quatre autres départements, la

### ► 3. Fréquentation 2021 et évolution 2019-2021 par département et type d'hébergement

	Campings		Hôtels		AHCT <sup>1</sup>		Total	
	Nuitées 2021 (en milliers)	Évolution 2019-2021 (en %)	Nuitées 2021 (en milliers)	Évolution 2019-2021 (en %)	Nuitées 2021 (en milliers)	Évolution 2019-2021 (en %)	Nuitées 2021 (en milliers)	Évolution 2019-2021 (en %)
Ain	452	- 11,3	334	- 35,7	152	- 39,8	938	- 26,8
Allier	244	- 12,1	330	- 14,7	43	nd	618	nd
Ardèche	3 395	- 6,4	346	- 5,3	238	- 24,2	3 979	- 7,6
Cantal	333	+ 4,1	210	- 11,4	101	- 18,2	644	- 5,4
Drôme	1 336	- 3,8	534	- 6,6	180	- 22,5	2 049	- 6,5
Isère	849	- 5,6	686	- 20,4	614	+ 4,3	2 149	- 8,5
Loire	114	+ 8,7	207	- 18,5	39	- 7,8	360	- 10,3
Haute-Loire	220	- 5,2	160	- 3,3	113	- 6,5	494	- 4,9
Puy-de-Dôme	943	+ 0,4	747	- 10,3	367	- 13,4	2 056	- 6,3
Rhône	149	- 18,0	1 533	- 25,8	478	- 19,0	2 161	- 23,9
Savoie	626	- 3,9	738	- 7,6	2 690	- 1,2	4 054	- 2,8
Haute-Savoie	1 265	- 6,9	1 565	- 16,1	1 389	- 21,6	4 219	- 15,5
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>9 926</b>	<b>- 5,4</b>	<b>7 390</b>	<b>- 17,2</b>	<b>6 405</b>	<b>- 11,4</b>	<b>23 720</b>	<b>- 11,0</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>100 245</b>	<b>- 7,2</b>	<b>58 851</b>	<b>- 33,3</b>	<b>37 098</b>	<b>- 17,1</b>	<b>196 195</b>	<b>- 18,6</b>

<sup>1</sup>Autres hébergements collectifs de tourisme - nd : non disponible

**Lecture** : au cours de la saison d'été 2021, dans l'Ain, 452 000 nuitées ont été enregistrées dans les campings, soit 11,3 % de moins qu'en 2019, 334 000 dans les hôtels, soit 35,7 % de moins, et 152 000 dans les AHCT, soit une diminution de 39,8 %. Le nombre des nuitées passées dans ce département s'élève à 938 000, en baisse de 26,8 % par rapport à 2019.

Source : Insee en partenariat avec les Comités départementaux et régionaux du tourisme, Enquête Hébergements collectifs 2019 - 2021, données provisoires au 25/10/2021.

#### ► Définitions

La fréquentation en **nuitées** correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits dans un établissement compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Les **résidents** sont les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal en France. Les non résidents sont les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal à l'étranger.

Les **autres hébergements collectifs touristiques** (AHCT) sont les résidences hôtelières et de tourisme, les villages de vacances, les maisons familiales et les auberges de jeunesse.

#### ► Sources

L'Insee réalise mensuellement une enquête sur la fréquentation touristique des hébergements collectifs de tourisme : hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) regroupant les résidences de tourisme, les villages de vacances et les auberges de jeunesse. La période d'observation porte sur les mois de mai à août 2021, les données d'avril n'étant pas significatives en raison de la fin du deuxième confinement et celles de septembre concernant les campings n'étant pas encore disponibles.

#### ► Pour en savoir plus

- « Été 2021 : la fréquentation touristique retrouve des couleurs grâce aux résidents », *Insee Première* n° 1880, novembre 2021
- « Saison d'été 2019 : une fréquentation estivale record », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 65, novembre 2019



Haute-Loire, l'Ardèche, la Drôme et la Savoie, permettant de limiter la baisse du nombre de nuitées (entre - 3 % et - 8 %).

### Dans les campings, plus de Français mais moins d'étrangers

Dans l'hôtellerie de plein-air, en 2021, la fréquentation estivale globale recule (- 5 %) mais nettement moins que dans les hôtels. Aussi, à l'été 2021, le camping est le premier mode d'hébergement touristique dans la région.

En dépit de la baisse marquée des nuitées étrangères (- 31 %) et grâce à une hausse des nuitées résidentes (+ 7 %), la fréquentation des campings atteint 9,9 millions de nuitées en quatre mois (de mai à août), loin cependant du record de l'été 2019.

Ce remplacement en 2021 de la clientèle non résidente par la clientèle résidente s'observe dans tous les départements dont l'offre de campings est forte. Ainsi, grâce aux résidents, la baisse de fréquentation est limitée en Ardèche, dans la Drôme et en Haute-Savoie, qui représentent ensemble 60 % des nuitées de la région pour ce mode d'hébergement (entre - 4 % et - 7 %). Le Puy-de-Dôme, quatrième département le plus fréquenté, est même en légère hausse sur la saison par rapport à 2019 (+ 0,4 %). Attirant généralement moins de clientèle étrangère que les autres, ce département a été moins pénalisé par le faible nombre de touristes non résidents. ●

Patricia Antoine, Frédéric Brouillet (Insee)